METHODOLOGIE DE RECHERCHE

1. Quantitatif VS Qualitatif

Quel que soit le domaine d'étude, le recueil de données est un passage obligé qui permet d'éprouver les hypothèses construites par le chercheur. Il existe deux grandes familles de données :

- Celles dites « quantitatives » reposent sur une population considérée comme vaste (au moins 30 participants) et le traitement se fait via des études statistiques descriptives et analytiques. Cette population est soumise à des questionnaires ou à des tests;
- Celles dites « qualitatives » reposes sur l'interaction avec les participants, le nombre est donc beaucoup plus restreint, ce qui empêche un traitement statistique des données ainsi recueillies.

L'étude quantitative permet dans un premier temps de décrire un phénomène. Dans ce mémoire, nous cherchons à connaître les conséquences de l'exposition précoce à des violences intra-familiales. Ce type de situation laisse des traces psychologiques jusqu'à l'âge adulte si elles ont constitué un traumatisme chez le sujet exposé. Dans un pareil cas, des grilles d'évaluations peuvent être utilisées afin de déterminer

Cette démarche nous renseignerait sur l'aspect psychologique mais pas sur la construction neurologique qui en est à l'origine. Toutefois, elle pourrait nous aider à sélectionner une population ou à constituer un échantillon sur lequel concentrer nos recherches. Cette idée, bien que difficilement réalisable à ce stade, peut être conservée et pourra être utilisée si ce mémoire se poursuit en doctorat.

L'étude qualitative quant à elle privilégie la profondeur des données à la quantité. Elle permet de mieux cerner le contexte, d'obtenir des compléments d'informations sur un thème et un échange plus vivant avec la source de l'information.

Le recueil de données qualitatives se fait majoritairement au travers d'entretien. « L'information récoltée relève de la réponse-discours contextualisée qui est particulièrement profonde, riche et porteuse de sens »¹. Suivant la personne que l'on interview, la manière et le contexte dans lequel on le fait, les résultats obtenus ne sont pas les mêmes. Pour déterminer le type d'entretien le plus pertinent pour éclairer notre sujet, il nous est nécessaire de les étudier plus en détails.

2. Entretien de groupe VS entretien individuel :

L'entretien de groupe est souvent utilisé en sciences sociales². Il permet, au travers d'échanges entre personnes ayant vécues une même expérience, de dégager les caractéristiques communes ainsi que les différences. Cela permet de mettre en exergue des éléments invariants, indispensables à la compréhension d'un phénomène et qui devront être pris en compte dans la réponse à apporter à la problématique. Cette démarche s'inscrit dans la durée, tout d'abord il faut construire un « panel » de personnes dont l'expérience est très proche et requière plusieurs séances. La multiplicité des témoignages diminue le biais de la subjectivité et tend ainsi à la création d'un modèle généralisable.

L'entretien individuel de type « récit de vie » serait plus simple à réaliser et apporte de nombreux détails. Il s'apparente à une étude de cas ou chaque participant représente une forme de vécu. Les résultats sont riches et subjectifs, la généralisation nécessaire à la compréhension d'un phénomène se révèle plus complexe.

Ces deux approches, par le temps qu'elles nécessitent, semblent plus adaptées au format d'une thèse de doctorat plutôt qu'à un mémoire de master. A ce stade, ce qui s'avère primordial n'est pas de sélectionner un panel d'étude mais de savoir ce qui existe dans notre domaine de recherche et d'éprouver la solidité de nos hypothèses. Ainsi, nous conserverons le modèle d'entretien individuel mais nous choisirons d'interroger des « experts » des thèmes connexes à notre problématique de

¹ Gélinas Proulx, A. & Dionne, É. (2010). Blanchet, A., & Gotman, A. (2007). Série « L'enquête et ses méthodes » : L'entretien (2^e éd. refondue). Paris : Armand Colin. Mesure et évaluation en éducation, 33 (2), 127–131. doi:10.7202/1024898ar

² Haegel, Florence. « Réflexion sur les usages de l'entretien collectif », Recherche en soins infirmiers, vol. 83, no. 4, 2005, pp. 23-27.

recherche. Ce choix nous permettra de confirmer ou infirmer ce qui a été mis en exergue par la revue de la littérature.

3. Préparation de l'entretien :

La revue de la littérature réalisée dans la première partie de ce mémoire nous a permis d'acquérir des connaissances sur le sujet et d'émettre des hypothèses. Cela nous permet d'aborder les entretiens de façon plus structurée mais il est important de ne pas s'enfermer dans ce que l'on croit savoir et ce que l'on prend pour des vérités³. Les entretiens devront servir à dégager les grandes idées susceptibles de corroborer, corriger ou invalider nos hypothèses. La littérature étant importante et les publications quasi quotidiennes, il est indispensable de garder l'esprit ouvert et de saisir les détails que seuls des professionnels expérimentés peuvent apporter.

a. Les différentes formes d'entretiens

i.Entretien dirigé:

L'entretien directif est assez proche du questionnaire. Le chercheur établi une liste de questions relatives aux thèmes qu'il souhaite aborder. Idéalement, les questions sont les mêmes pour tous les participants à l'enquête. La forme structurée de cette méthode sécurise le chercheur, il sait précisément où il va et le type de réponse qu'il obtiendra, donc le type de données qu'il collectera. Cela ne laisse aucune place à la découverte de nouvelles pistes de réflexion et enferme le chercheur dans sa logique d'analyse. Pour l'interviewé l'exercice peut-être frustrant, son implication est affaiblie et son expérience personnelle, pourtant précieuse est finalement peu exploitée.

ii.Entretien libre:

L'enquêteur présente le thème à explorer et laisse l'interviewé exprimer librement ce que celui-ci lui évoque. L'interviewer n'en est pas vraiment un, il est là pour recueillir

³ Sauvayre, Romy. « Chapitre 1. La préparation à l'entretien », Les méthodes de l'entretien en sciences sociales. sous la direction de Sauvayre Romy. Dunod, 2013, pp. 1-47.

une parole « brute ». Il peut encourager pour montrer sa compréhension ou la pertinence du discours. Cette méthode peut être mise en pratique par tous et ne nécessite pas, pour le chercheur, une connaissance approfondie du thème évoqué. Elle permet d'obtenir des informations de façon fluide, l'interviewé se sent libre de s'exprimer et écouté mais il peut s'égarer. Les informations récoltées peuvent être importantes et pourtant sans grand intérêt au regard de la problématique construite par le chercheur.

iii. Entretien semi-directif centré:

L'entretien semi-directif est un compromis entre le questionnaire pur et le récit libre. Il est centré sur quelques thèmes qui sont introduit par des questions construites en amont de la rencontre. Le chercheur doit posséder des connaissances sur les sujets qu'il abordera. Les questions ciblées sont nécessairement ouvertes et neutres, elles doivent mettre l'interviewé en confiance et pouvoir suscitées une réponse honnête. L'enquêté ne doit pas se sentir jugé sur son propos qui apporte des éléments de réponse aux interrogations du chercheur. Les informations ainsi recueillies sont intéressantes car elles proviennent d'un échange structuré entre l'interviewer et l'interviewé.

Tableau récapitulatif des trois types d'entretien⁴ d'après De Ketele et Roegiers (1996 p. 172)

Entretien dirigé (ou directif)	Entretien semi-dirigé (ou semi-directif)	Entretien libre (ou non directif)
Discours non continu qui suit l'ordre des questions posées	Discours par thèmes dont l'ordre peut être plus ou moins bien déterminé selon la réactivité de l'interviewé	Discours continu
Questions préparées à l'avance et posées dans un ordre bien précis	Quelques points de repère (passages obligés) pour l'interviewer	Aucune question préparée à l'avance
Information partielle et réduite		Information de très bonne qualité, mais pas nécessairement pertinente
Information recueillie rapidement ou très rapidement	Information recueillie dans un laps de temps raisonnable	Durée de recueil d'informations non prévisible
Inférence assez faible	Inférence modérée	Inférence exclusivement fonction du mode de recueil

_

⁴ Imbert, Geneviève. « L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie », Recherche en soins infirmiers, vol. 102, no. 3, 2010, pp. 23-34.

Dans le cadre de ce mémoire, nous possédons des connaissances de base grâce auxquelles nous avons construit des hypothèses. Nous sommes en mesure de formuler des questions ouvertes, de façon objective. Il nous paraît évident que l'entretien semi-directif sera le plus pertinent aux vues de nos attentes. Pour ce faire, il nous faut constituer un corpus et un guide d'entretien.

b. Constitution du corpus⁵:

Le corpus est de taille plus réduite que la population sollicitée pour un questionnaire, car la validité ne repose pas sur le nombre d'occurrence mais sur le contexte. Pour être valide, le corpus doit avant tout être révélateur des concepts que nous souhaitons comprendre et analyser. Il est donc primordial de définir les notions indispensables à la résolution de notre problématique et de se rapprocher d'individus ayant, au travers de leur formations, parcours et expériences des éléments pertinents de réponses.

« Un échantillonnage scientifiquement valide en recherche qualitative/ interprétative, que celui-ci possède des caractéristiques générales : il est intentionnel, il est pertinent par rapport à l'objet et aux questions de la recherche, il est balisé théoriquement et conceptuellement, il est accessible et il répond aux balises éthiques qui encadrent la recherche. »⁶

Le nombre d'intervenant⁷ dépend entre autre du nombre de thématiques nécessaire à la résolution de la problématique de recherche. Dans ce mémoire, il est question d'enfants exposés aux violences intrafamiliales vu sous l'angle des neurosciences mais également des notions de libre arbitre, de sanctions judiciaires et de l'action de la société dans le domaine de l'aide à l'enfance.

Nous devrions échanger avec au moins un juriste, un neuroscientifique, un psychiatre ou psychologue et un représentant de l'aide à l'enfance. Idéalement, pour assurer la

⁵ Alain Blanchet et Anne Gotman, « L'enquête et ses méthodes. L'entretien », Armand Colin 2010

⁶ Lorraine Savoie-Zajc « Comment peut-on construire un échantillon scientifiquement valide ? » recherches qualitatives – hors série –numéro 5 –pp. 99-111 actes du colloque recherche qualitative : les questions de l'heureissn 1715-8702

⁷ Baribeau, . & Royer, C. (2012). L'entretien individuel en recherche qualitative : usages et modes de présentation dans la Revue des sciences de l'éducation. *Revue des sciences de l'éducation*, *38*(1), 23–45. doi:10.7202/1016748ar

diversité du compte tenu des réponses et des points de vue, deux experts dans chaque domaine serait préférable.

c. Réalisation du guide d'entretien

Le guide d'entretien est un outil de recherche, il permet de définir les passages obligés que devront emprunter nos interviews. Les questions posées ne doivent pas être celles que nous cherchons à résoudre, mais doivent être formulées de manière à y apporter, indirectement, des éléments de réponse. Le but de l'entretien n'est pas de demander à l'interviewé qu'il résolve la problématique grâce à ses connaissances mais qu'il nous transmette des pistes de réflexions qui seront incluses dans la construction notre raisonnement de chercheur.

Ce guide d'entretien devra être adapté à la forme d'interview choisie. Dans ce mémoire, nous avons décidé de réaliser des entretiens semi-directif, nous devrons donc établir les thèmes à aborder au travers de questions dont la formulation reste « libre ». Le guide permettra de structurer l'échange sans orienter les réponses de l'expert.

Les thèmes à aborder sont ceux qui nous ont permis de dégager des hypothèses élaborées -parfois implicitement - dans la revue de la littérature. Ils sont les suivants :

- Les actes violents peuvent-il s'apparenter à une addiction (telle que l'alcoolisme)?
- Quand et comment la société doit-elle intervenir pour protéger l'enfant ?
- Le concept de nudge peut-il avoir un impact sur les prises de décisions conduisant à adopter des comportements violents ?
- ❖ La neuro-imagerie peut-elle aider dans le processus de subversion ? dans l'expertise réalisée en vue d'être présentée à la justice ?
- Les actes violents vers autrui sont-ils de même « nature » que la violence commise contre soi ?
- Sur quoi repose la prise de décision ?